



## COUPE JULES BALANDRADE

*Jules BALANDRADE fut le Secrétaire Général puis le Président du Comité Midi-Pyrénées. Il devint en 1964 membre du Comité Directeur de la FFR avant d'en être le Vice-président quelques années plus tard. Pour récompenser une vie pleinement consacrée au rugby, il fut récipiendaire des titres d'Officier du mérite sportif et de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.*

### 1- PARTICIPANTS

La compétition Jules BALANDRADE est ouverte aux licenciés de moins de 18 ans, à savoir les joueurs nés en 1997 (entre le 01/09 et le 31/12), 1998 et 1999 et gérée par les Comités Territoriaux ou les Secteurs.

En cas de forfait général et pour la qualification des joueurs : application des Règlements Généraux de la F.F.R.

Cette compétition est obligatoire pour les associations de 1<sup>ère</sup> Division Fédérale (engagement possible en Crabos). Dans le cadre des obligations sportives (Art. 350 des R.G.), toutes les équipes engagés dans cette compétition doivent obligatoirement présenter à chaque rencontre prévue au calendrier des joueurs exclusivement de l'association et non en rassemblement, et ce, pour toute la saison sportive.

Par ailleurs, cette compétition est ouverte aux associations de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Divisions Fédérales, aux associations de séries territoriales après avis de la Commission Technique Régionale.

Tout engagement d'équipe dans une catégorie supérieure à la catégorie imposée supplée à l'obligation minimale en compétition Moins de 18 ans.

### 2- PHASE QUALIFICATIVE

Chaque Comité ou Secteur organise la compétition sous sa responsabilité.

Les engagements devront être communiqués à la Commission des épreuves fédérales au plus tard le 1<sup>er</sup> Octobre 2015.

Le nombre d'équipes qualifiées par Comité ou par Secteur ainsi que le tableau des oppositions seront définis lors de la réunion des responsables de secteurs.



### 3- PHASE FINALE

Les qualifiés seront transmis par les Comités (ou les secteurs) pour le **04 avril 2016**.

SECTEUR	NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES
SUD OUEST	7
GRAND OUEST	3
GRAND SUD	7
SUD EST	9
NORD EST	6

### CALENDRIER PHASE FINALE

1/16 <sup>ème</sup> de Finale	10 avril 2016
1/8 <sup>ème</sup> de Finale	17 avril 2016
1/4 de Finale	01 mai 2016
1/2 Finales	08 mai 2016
FINALE	29 mai 2016

**Nota 1 :** En ce qui concerne la Coupe Jules BALANDRADE, lorsque cette compétition est organisée dans les secteurs, ces derniers seront tenus de fournir à la FFR leurs qualifiés qu'ils auront préalablement classés. Ils devront respecter en nombre le total de qualifiés des comités concernés. Ainsi, les comités pourront avoir plus ou moins de qualifiés.

**Nota 2 :** La compétition Coupe Jules Balandrade ne sera ouverte qu'à des équipes "association" (voir article 350 des Règlements Généraux de la F.F.R.)